

Annonce pour le recrutement d'un (01) Cadre chargé de la Coopération

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un (01) Cadre chargé de la Coopération classé à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° de l'annonce	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
48-2025	Direction Générale (Casablanca)	01	Formation : Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+5 minimum) ; Spécialité : Communication, Diplomatie et Relations Internationales ou équivalent ; Expérience : 2 ans minimum dans le domaine de la coopération et des relations institutionnelles ; Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ; Age : Maximum 40 ans au 31/12/2025 ; Nationalité : Marocaine.

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
 - ☞ Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
 - ☞ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - ☞ **Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement l'emploi occupé et la période de travail (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;**
 - ☞ Une copie du diplôme original ; (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
 - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements **d'enseignement supérieur privé** reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
 - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : **(à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »)**).
 - ☞ **Pour les collaborateurs de l'ANP** : Une demande adressée à M. le Directeur Général de l'ANP pour se présenter au concours de recrutement.
- ☞ Le dossier de candidature doit parvenir avant le **26 OCT. 2025** à **23h 59min** ;
- ☞ **Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.**

II. Organisation du Concours :

- ☞ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ☞ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ☞ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : <https://www.emploi-public.ma> et www.anp.org.ma ;
- ☞ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .



Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 08/10/2025

<https://wps03.anp.ma/check>




Signé par ABDELLATIF LHOUAOUI
Directeur de la Communication
et de la Coopération
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 07/10/2025

<https://wps03.anp.ma/check>

